

BARENTON

ANNÉE
2020



BULLETIN
MUNICIPAL



mairie.barenton@wanadoo.fr



02 33 59 45 10



43 RUE PIERRE
CRESTEY
50720 BARENTON

Sommaire

Mot du maire.....	3
-------------------	---

Notre commune

L'Équipe municipale de Barenton	4
Les Commissions Communales	5
Organigramme du personnel communal.....	6
Les services de la Mairie	7
Etat civil 2020 et Météo 2020.....	9
Budget 2020	9
Travaux et investissements en 2020	10
Investissements prévisionnels en 2021	13
Cantine scolaire de Barenton.....	15
Établissements scolaires.....	16
Agence Postale	17

Notre agglomération

Élus de l'agglomération.....	18
Son fonctionnement	18
Ses compétences	20
Espace France Services	21
Relais Petite enfance	22
La médiathèque.....	22
Accueil de loisirs	23
Espace Public Numérique - Fablab	24
Gestion des déchets.....	25

Actions réalisées

Repas des aînés	27
Maisons et jardins fleuris	27
Visite du député.....	28
Journée citoyenne.....	28
Personnes isolées.....	29
Décoration de Noël.....	29

Infos

Nouvelles Entreprises	30
Fibre Optique et wifi	33
Frelon asiatique.....	34
Musée du poiré.....	36
OPAH-HR.....	37
Aidant Bus	40
SDEM 50	42
Arbre remarquable	43
Les pompiers.....	44



Mot du maire

Les élections municipales du 15 mars se sont déroulées dans des conditions sanitaires très particulières, inédites, causées par la pandémie de la COVID, une situation psychologiquement compliquée pour tous. Mes pensées se tournent d'ailleurs vers les familles touchées par ce fléau.

Néanmoins, vous m'avez fait confiance et je tiens sincèrement à vous en remercier. Suite à cela, l'équipe municipale s'est réunie le 25 mai (à huis clos suite aux décisions gouvernementales) pour élire le nouveau maire ainsi que les adjoints, et ceci, pour une durée de 6 ans.

J'espère pouvoir remplir au mieux cette mission et malgré les difficultés rencontrées, nous avons commencé à travailler pour faire évoluer notre commune.

En effet, nous avons étudié en priorité le dossier de l'école publique. Nous privilégions également le tissage de liens avec le département, les grands élus ainsi que les communes voisines afin d'optimiser la coopération en vue de trouver des accords sur des financements possibles pour la concrétisation de futurs projets afin de développer notre territoire.

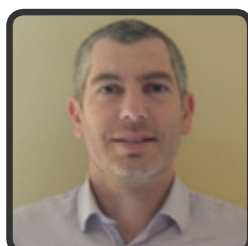
Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous offrir ce bulletin municipal réalisé en collaboration avec toute mon équipe, le personnel communal et l'Espace Public Numérique pour la mise en page. Ce dernier offre une présentation de notre commune, de l'agglomération, des actions réalisées, ainsi que diverses informations utiles.

Enfin, je tenais également à remercier toutes les personnes et associations qui se sont associées à nous pour confectionner, dans l'urgence, des masques en tissu pour se protéger de la Covid.

Ce nouveau mandat offre de belles perspectives d'ouverture vers l'extérieur ainsi qu'une dynamique de développement ce que je ne manquerai pas de présenter dans ce bulletin.

Stéphane LELIEVRE
Maire de Barenton

L'Équipe municipale de Barenton



Stéphane LELIÈVRE
Maire de Barenton
Délégué Communautaire



Philippe DORENLOR
1^{ère} adjoint



Sylvie RIVIÈRE
2^{ème} adjointe
Suppl. communautaire



Jimmy BAROCHES
3^e adjoint



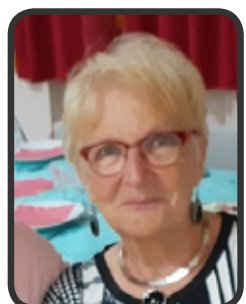
Sylvie PELLERIN
4^e adjointe



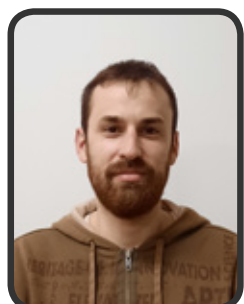
Patricia PASSAYS



Frédéric PETITBON



Jacqueline RAIMBAULT



Arnaud TOUQUET



Julie JOSSOMME



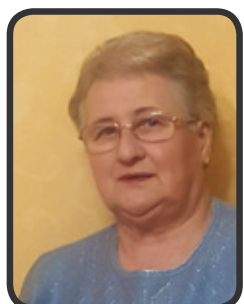
Antoine GIROIS



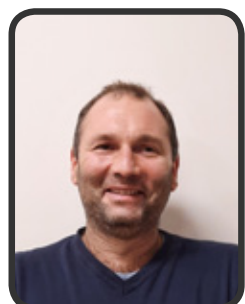
Nathalie BOITTIN



Louis COQUELIN



Nicole JOSEPH



Ludovic GÉRARD

Le Maire

M. Stéphane LELIÈVRE, Maire de Barenton depuis mars 2020.
Monsieur le Maire reçoit les particuliers sur rendez-vous à la mairie.

Le conseil municipal

Assemblée élue tous les 6 ans par les électeurs, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Les séances du Conseil Municipal sont ouvertes librement au public qui peut donc y assister. Elles ont lieu en règle générale toutes les 6 semaines, le vendredi soir à 20h30. Les séances sont annoncées en mairie, sur le site de la commune et dans la presse.

Constitution du conseil municipal

M. Stéphane LELIÈVRE, Maire de Barenton, conseiller communautaire Mont Saint Michel Normandie s'occupe des affaires générales de la commune, de l'administration, de la gestion du personnel, de l'urbanisme, de l'économie, des travaux et du cimetière.

M. Philippe DORENLOR, 1er adjoint est chargé de la gestion du personnel, de la gestion des espaces et de la biodiversité, de l'environnement, du patrimoine, des travaux, de l'accueil, de l'information et de la communication, de l'attractivité tourisme.

Mme Sylvie RIVIÈRE, 2ème adjointe a pour tâche de l'action sociale, de l'animation et de la culture, de la vie associative, des sports et des fêtes, suppléante à la communauté d'agglomération.

M. Jimmy BAROCHES, 3ème adjoint s'occupe de la voirie.

Mme Sylvie PELLERIN, 4ème adjointe est responsable des finances et recherche de financement, du scolaire, de la cantine, de l'hygiène et des appels d'offres.

Les Conseillers municipaux

Mme Patricia PASSAYS, M. Frédéric PETITBON, Mme Jacqueline RAIMBAULT, M. Arnaud TOUQUET, Mme Julie JOSSOMME, M. Antoine GIROIS, Mme Nathalie BOITTIN, M. Louis COQUELIN, Mme Nicole JOSEPH, M. Ludovic GÉRARD

Les Commissions Communales

Commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :

Mme Sylvie PELLERIN, M. Frédéric PETITBON, Mme Nicole JOSEPH

Membres suppléants :

M. Jimmy BAROCHES, Mme Nathalie BOITTIN, M. Ludovic GÉRARD

Commission des finances et des recherches de financement :

Mme Sylvie PELLERIN, M. Philippe DORENLOR, Mme Sylvie RIVIÈRE, M. Jimmy BAROCHES, M. Arnaud TOUQUET, M. Ludovic GÉRARD

Commission économie, accueil, information, communication, attractivité, tourisme :

M. Philippe DORENLOR, Mme Patricia PASSAYS, M. Antoine GIROIS, M. Arnaud TOUQUET, M. Louis COQUELIN, Mme Julie JOSSOMME, Mme Nicole JOSEPH

Commission animation, culture, vie associative, sports, fêtes, vie sociale :

Mme Sylvie RIVIÈRE, Mme Patricia PASSAYS, M. Frédéric PETITBON, Mme Julie JOSSOMME, Mme Jacqueline RAIMBAULT, Mme Nathalie BOITTIN, M. Ludovic GÉRARD

Commission voirie, gestion des espaces et de la biodiversité, cimetière, urbanisme environnement, patrimoine, travaux :

M. Philippe DORENLOR, M. Jimmy BAROCHES, Mme Nathalie BOITTIN, M. Arnaud TOUQUET, M. Louis COQUELIN, M. Ludovic GÉRARD

Commission scolaire, cantine et hygiène :

Mme Sylvie PELLERIN, M. Philippe DORENLOR, M. Jimmy BAROCHES, M. Frédéric PETITBON, Mme Julie JOSSOMME, Mme Nicole JOSEPH

Désignation des conseillers municipaux aux EPCI et organismes extérieurs

Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche (SDeau50), Conseil Local de l'Eau Potable (CLEP) de Saint-Hilaire :

M. Philippe DORENLOR

Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50), Collège Territorial n° 2 Saint Hilaire Le Mortainais :

M. Stéphane LELIÈVRE, M. Philippe DORENLOR

Manche Numérique – Compétence Services Numériques :

M. Arnaud TOUQUET

Comité de Jumelage de Barenton :

M. Stéphane LELIÈVRE, Mme Nicole JOSEPH

EHPAD Elisabeth Vézard – Conseil d'administration :

Mme Jacqueline RAIMBAULT, Mme Nathalie BOITTIN, Monsieur Stéphane LELIÈVRE, Maire de Barenton, est membre de droit du conseil d'administration de l'EHPAD.

Parc Naturel Régional Normandie-Maine :

Titulaire :

M. Antoine GIROIS

Suppléant :

M. Stéphane LELIÈVRE

Comité National d'Action Sociale, Délégué élu :

Mme Nicole JOSEPH

Référents auprès de l'association COALLIA :

M. Stéphane LELIÈVRE, Mme Sylvie RIVIÈRE

Conseil de la Vie Sociale de l'ESAT ANAIS de Barenton

Titulaire :

Mme Jacqueline RAIMBAULT, Mme Patricia PASSAYS

Suppléante :

Mme Sylvie RIVIÈRE

Association AIDER :

Mme Sylvie RIVIÈRE

Délégué à la Prévention routière :

M. Jimmy BAROCHES

Correspondant Défense :

M. Stéphane LELIÈVRE

Commission de contrôle des listes électorales

Mme Jacqueline RAIMBAULT, Mme Nathalie BOITTIN, M. Louis COQUELIN, Mme Nicole JOSEPH, M. Ludovic GÉRARD

Commission bocage

M. Stéphane LELIÈVRE, M. Philippe DORENLOR, Mme Sylvie PELLERIN, M. Jimmy BAROCHES, M. Frédéric PETITBON, M. Antoine GIROIS

Désignation d'un conseiller municipal auprès de l'OGEC Ecole Saint Louis

Mme Sylvie PELLERIN

Désignation de conseillers municipaux auprès du lycée professionnel Emile Bizet

Titulaire : M. Jimmy BAROCHES

Suppléante : Mme Sylvie PELLERIN

Désignation d'un représentant au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel – Normandie

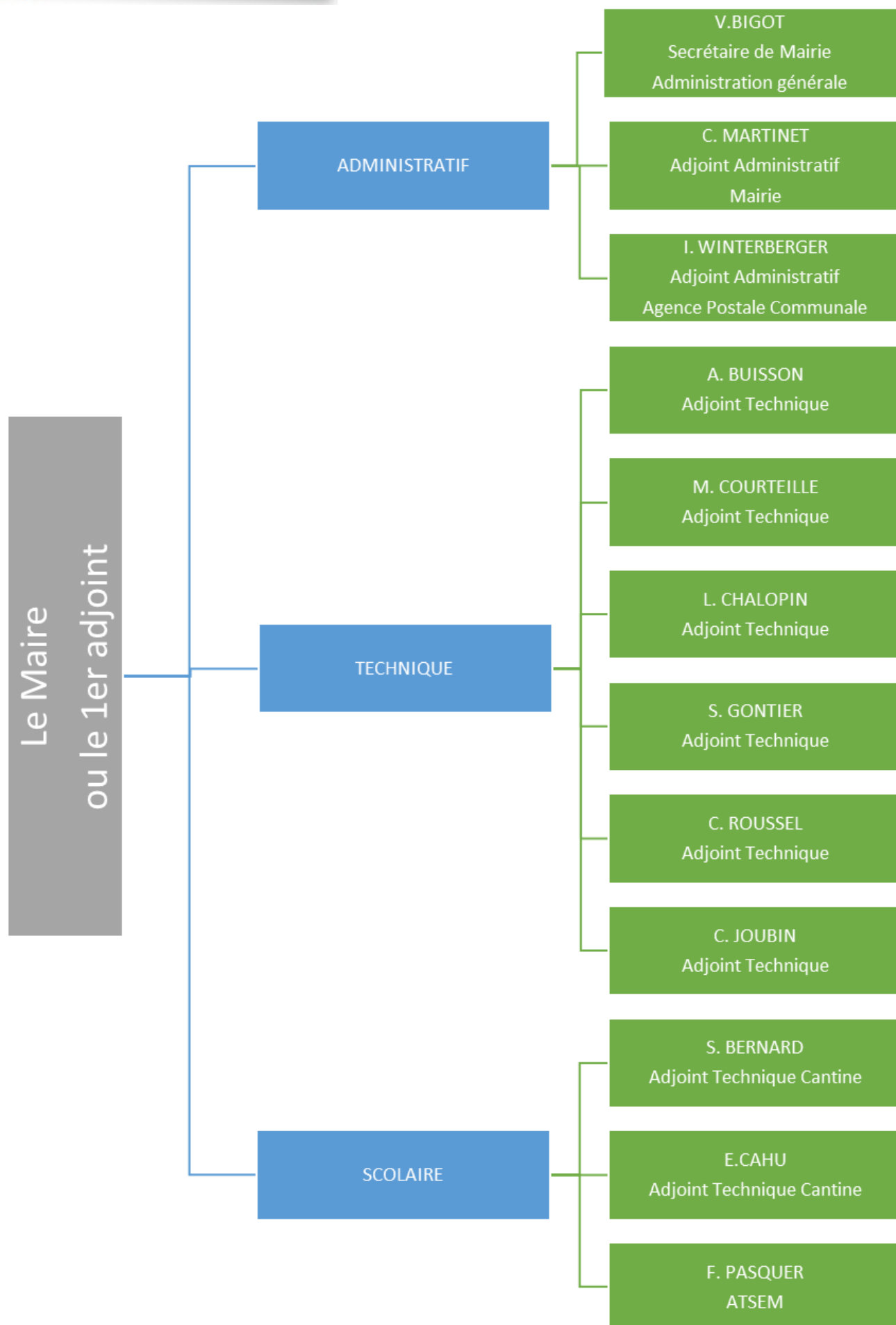
M. Stéphane LELIÈVRE, représentant titulaire

M. Philippe DORENLOR, représentant suppléant

la Commission Communale des Impôts Directs

Mme Sylvie PELLERIN, M. Jean-Claude HAMELIN, M. Jean-Pierre VIMONT, Mme Annie QUENTIN, M. Jean-Michel CUMINET, M. Jimmy BAROCHES, Mme Sylvie RIVIÈRE, M. Loïc LEBRETON, Mme Christine FOUQUAI, M. Philippe DORENLOR, M. Arnaud TOUQUET, M. Frédéric PETITBON, Mme Jacqueline RAIMBAULT, Mme Patricia PASSAYS, M. Ludovic GÉRARD, Mme Nicole JOSEPH, M. Louis COQUELIN, Mme Nathalie BOITTIN, M. Antoine GIROIS, Mme Julie JOSSOMME

Organigramme du personnel communal



Les services de la Mairie



Horaires

Lundi 09h00-12h00 et 14h00-16h00
Mardi, mercredi et jeudi 10h00-12h00 et 14h00-16h00
Vendredi 10h00-12h00 et 14h00-18h00

La mairie de Barenton se tient à la disposition du public pour répondre à divers besoins dans les domaines suivants :

Etat civil

Délivrance d'extraits ou de copies d'actes de naissance, de mariage ou de décès
Consultation des registres dans le cadre de recherches généalogiques
Retrait et dépôt des dossiers de mariage

Formulaires divers

Renseignements sur la délivrance des pièces d'identité
Demande ou modification de carte grise
Demande de duplicata de permis de conduire, de permis de conduire international
Formulaires de demande de visite médicale (permis)

Listes électorales

Inscription, radiation

Recensement militaire

Inscription des jeunes de 16 ans domiciliés dans la commune à la Mairie.

Logements H.L.M. (Manche habitat)

Dossiers d'inscription, informations diverses concernant les logements

Réservation des salles communales

Manifestations associatives, événements privés

Débts de boissons

Demande d'ouverture d'un débit temporaire (5 au maximum par an) pour toute vente de boissons lors d'une manifestation
Demande de mutation de débit de boisson (dans le cas de changement de propriétaire d'un établissement commercialisant des boissons)

Cimetière

Achat de concession, renouvellement ou prolongation d'une concession, demande de travaux

Urbanisme

Consultation du cadastre
Retrait et dépôt des formulaires de déclarations préalables et de permis de construire.
Renseignements.



Naissances hors de la commune

18/01/2020 BINET Gabin Axel Tom
 24/02/2020 LEBIGOT Hugo Tiago Théo
 11/03/2020 LARUELLE Mathys Léo Marceau
 26/04/2020 KLUSKA Elena
 10/06/2020 GEFFROY Manoé Sacha Malo
 12/08/2020 THOMAS VASSET Léon Pierre Pascal

Mariage

27 juin 2020 DELEURME Jean-Louis, et FIUZA Olivia



Décès (dans la commune)

02/01/2020 DELPRAT Christian
 06/01/2020 BAKIS Simon
 07/01/2020 LETOUSEY Olivier
 18/01/2020 LAUNAY Jacqueline née DUCREUX
 25/01/2020 BIZET Léa
 09/02/2020 BOËDA Eric
 28/02/2020 GONTIER Raymond
 22/03/2020 SIMON Marie née CHORIN
 22/03/2020 TESSERAU Marie née GAUTELLIER
 13/04/2020 LEDAUPHIN Arsène
 18/04/2020 MARTINEL Germaine .. née AMICE
 20/04/2020 GEFFROY Emile
 27/04/2020 TURCAN Claude
 07/05/2020 PAPIN Denise née VAUTIER
 19/05/2020 FOUQUAI Bernard
 17/06/2020 ALMIN Denise née BOUILLON
 23/06/2020 HEUZÉ Thérèse née HERNY
 17/07/2020 LEVERRIER Emilienne .. née DARY
 03/08/2020 DÉRENNES Renée née BETTON
 05/09/2020 MACÉ Marguerite, née BLIN
 23/09/2020 PIGEON Georges
 04/10/2020 ROZE Alain,
 25/10/2020 LEBOSSÉ Félix
 31/10/2020 BAZIN Odette née MAUDUIT
 09/12/2020 LETOURNEUR Simone .
 11/12/2020 ISIDOR Annick née BOUVET

Transcriptions de décès

21/12/2019 MEZERETTE Jean-Claude Transcription Avranches
 13/02/2020 LECORNU Madeleine née LABBÉ Transcription Mortain
 27/02/2020 HUET Gérard Transcription Saint-Martin-des-Champs
 08/03/2020 GOUASDON Angèle née BORÉ Transcription Avranches
 01/04/2020 LEBICTEL Georges Transcription Saint-Hilaire-du-Harcouët
 18/04/2020 QUENTIN Michel Transcription Mortain-Bocage
 12/05/2020 LEBRUN Michel Transcription Avranches
 14/05/2020 DUPOUY Daniel Transcription Flers
 20/05/2020 HEUVELINE Maxime Transcription Valence
 22/06/2020 JÉHAN Rémy Transcription Saint-Hilaire-du-Harcouët
 24/08/2020 PORET Raymond Transcription Avranches
 24/09/2020 MONGODIN Marcel Transcription Saint-Hilaire-du-Harcouët
 31/10/2020 HARDY René Transcription Saint-Hilaire-du-Harcouët
 22/12/2020 THIERRY Marie née LE LANDAIS ... Transcription Mortain-Bocage

Météo 2020

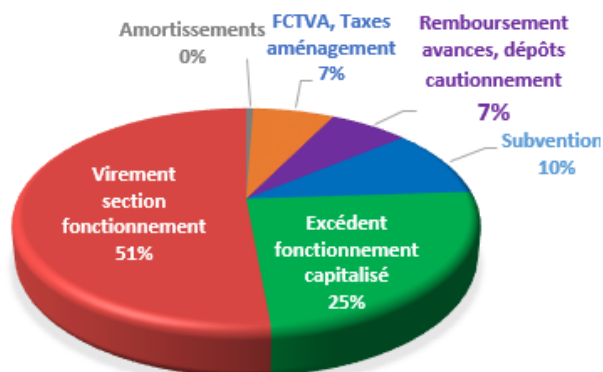
Pluviométrie et volume des eaux relevés à la station d'épuration de Barenton pour l'année 2020.

	pluviométrie 2020 en mm	Effluents 2020 en m2
janvier	82	6038
février	169	11986
mars	54	8374
avril	57	2815
mai	35	3262
juin	52	5918
juillet	22	3234
août	55	3489
septembre	50	3644
octobre	128	4964
novembre	40	3664
décembre	208	2949
total	952	60337

Budget 2020

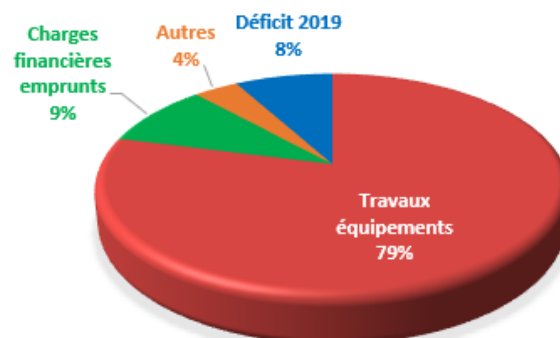
Recettes d'investissement

Budget 2020 - 626 624,00 €



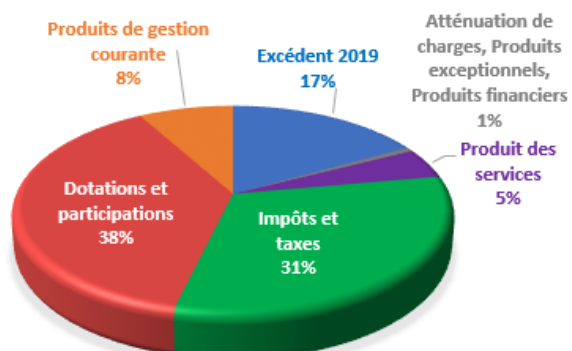
Dépenses d'investissement

Budget 2020 - 626 624,00 €



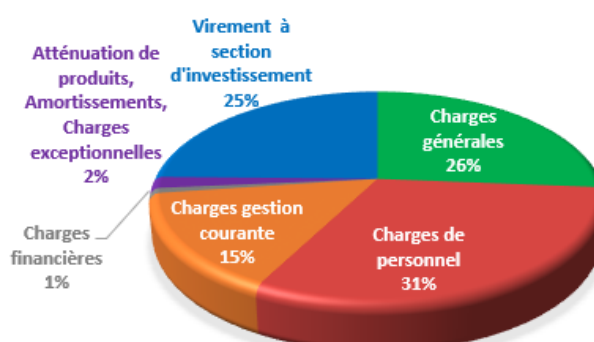
Recettes de fonctionnement

Budget 2020 - 1 306 204,00 €



Dépenses de fonctionnement

Budget 2020 - 1 306 204,00 €



Travaux à la salle du restaurant scolaire

En 2020, la salle du restaurant scolaire a connu quelques aménagements.

La scène de la salle a été démolie par les agents techniques municipaux, permettant un gain de place conséquent notamment en période de contraintes sanitaires liées de la COVID-19.

Des travaux d'isolation des murs entourant l'ancienne scène ont été réalisés au mois d'octobre par l'entreprise SARL LEBRETON et la peinture de la salle a été réalisée par l'entreprise Dominique GAHERY durant les vacances de Noël.



Voirie communale

Cette année, les travaux de voirie ont débuté avec le conseil municipal précédent et se sont poursuivis avec le nouveau conseil.

Les agents communaux ont notamment refait les joints des caniveaux sur les rues :

- du Mont Saint Michel
- une partie de la Libération
- place du Monument
- la route de Saint Cyr
- rue Sœur Marie Antoinette

Et divers petits travaux d'entretien quotidien.

Concernant les voies et chemins communaux, l'entreprise Brionne est intervenue pour une somme globale de 80 341,87 € TTC. Les travaux de réfection des chaussées des Chemins Communaux (CC) et des Voies Communales (VC) se répartissent ainsi :

- CC le petit Domaine : 2 509,80 € TTC
- CC la Lamerie : 8 004,00 € TTC
- CC Les Touches : 15 482,40 € TTC
- VC Le Meslay : 26 460,00 € TTC
- VC La Prise Tournerie : 16 111,20 € TTC

Le trottoir Rue du Colonel Lebigot a été réhaussé pour un montant de 4 130,40 € TTC.

Pour cette fin d'année, après l'entretien des ouvrages d'arts, les agents ont suivi le curage, le dérasement et la pose de buses sur diverses voies communales effectués par l'entreprise Courteille TP pour un montant de 2 031,60 € TTC.

Le fauchage a été réalisé par l'entreprise BAGOT pour un montant de 12 923,10 € TTC. Il lui a été demandé de relever la hauteur de coupe afin de préserver les talus.

L'an prochain, la municipalité poursuivra la réfection des voies et chemins communaux ainsi que de certaines rues et trottoirs du bourg.



Route de la Prise Tournerie



Route de Meslay



Route de la Lamerie



Eclairage public

Des néons LED ont été installés dans l'atelier des agents techniques afin de réduire les coûts d'énergie. Des spots ont été installés sur la place du jumelage afin de sécuriser les transports scolaires. Enfin, nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public de 22h30 à 6h pour économiser environ 10 000 euros d'électricité. Le coût actuel était de 23 000 euros.

Matériel numérique

Afin de présenter les documents sur vidéoprojecteur lors des réunions, nous avons acheté du matériel informatique.



1250,00€



159,00€



499,00€

Équipements pour les agents



Défibrillateur

Un nouveau défibrillateur a été acheté pour être installé à l'extérieur de la salle des sports, un deuxième sera acheté en 2021 pour être installé dans le centre de Barenton. Nous remercions le Crédit Agricole de Barenton qui a subventionné ces 2 appareils.
Coût : 1 812,00 € TTC



Mise aux normes



Les tableaux électriques du Presbytère ont été mis aux normes et un programmateur a été installé sur la chaudière de la Mairie afin de réduire les coûts de chauffage. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Multi services de Notre Dame du Touchet.
Coût des travaux : 4 183,35 € TTC

Vestiaires pour la cantine



La Boîte à Idées

Afin que vous puissiez soumettre vos suggestions, nous avons installé une boîte à idées dans la porte du local à côté de la cantine.



INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2021

Distributeur de Pizza

Au printemps 2021, un distributeur de pizza sera installé sur la place du jumelage. Le propriétaire du distributeur est le même que le camion pizza qui venait précédemment à Barenton. Il versera une redevance de 150 euros par mois pour l'occupation de l'espace public et paiera l'électricité consommée.



Panneau numérique

Au printemps 2021, un panneau numérique sera installé dans le centre du bourg afin de diffuser les informations et informer régulièrement la population. Le coût de ce projet et de son installation est estimé à 15 840 euros TTC.



Fontaine place du Mail

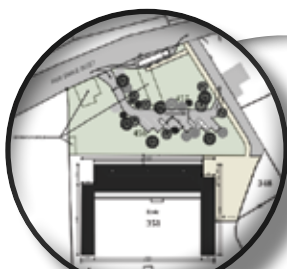
Suite aux importantes consommations d'eau, des travaux vont être réalisés sur la Fontaine afin d'améliorer son étanchéité au cours du premier trimestre 2021.



Rénovation de l'école publique

Au cours de l'année 2021, nous lancerons les travaux de l'école publique. Le conseil municipal a validé le projet de rénovation pour un coût de 400 000 euros.

De plus, nous ajouterons à ce projet un parking à l'arrière de l'école pour permettre au bus et aux parents de se stationner en sécurité. L'aménagement de ce parking coûtera 110 000 euros.



Terrain multisports

Au cours de cette année, nous lancerons le projet du terrain multisports. Le coût du projet est estimé à 123 000 euros.



Aménagement du cimetière



Au cours de cette année, nous allons travailler sur l'aménagement du cimetière en collaboration avec le conseil départemental et le CAUE. Nous réfléchirons avec la population afin de rendre ce lieu accessible, accueillant et plus facile à entretenir.

Voirie et machines

Au cours de cette année, nous investirons 80 000 euros dans la voirie communale et nous achèterons du matériel pour nettoyer le bourg et la campagne.



Tables de pique-nique



Au cours de cette année, nous installerons des tables de pique-nique dans les différents parcs de la commune.

Salle de la Sélune

Des tables seront installées dans la grande salle pour permettre aux associations de se retrouver. Nous installerons une Kitchenette dans un bureau afin de réchauffer des denrées et faire de la petite vaisselle. Nous installerons des placards dans un bureau pour que les associations y stockent leurs documents.



Mise aux normes



La mise aux normes du chauffage et de l'éclairage a été réalisée il y a quelques années, nous continuerons cette année par la mise aux normes de l'électricité des bâtiments communaux.

Fonctionnement de la cantine scolaire

Les élèves de l'école primaire publique et de l'école privée Saint-Louis déjeunent les lundi, mardi, jeudi et vendredi à la salle du restaurant scolaire de Barenton.

Chaque jour, les agents communaux servent environ 80 repas préparés par la cuisine centrale du Centre Hospitalier Gilles Buisson de Mortain-Bocage. Dans un souci de qualité nutritionnelle et gustative, la commune de Barenton a fait le choix de fournir aux enfants des repas livrés en liaison chaude et prêts à être servis dès leur arrivée. Les denrées servant à la réalisation des repas sont des produits principalement frais, dont des produits locaux pouvant être issus de l'agriculture biologique.

En application de la convention signée entre la commune et le Centre Hospitalier, un agent communal se déplace chaque matin à la cuisine centrale de Mortain pour aider à la préparation de ces repas. Il les livre ensuite aux cantines de Saint-Georges-de-Rouelley et Barenton à l'aide d'un véhicule de location.

En 2019, la gestion de la cantine scolaire a généré les dépenses et recettes suivantes :

Dépenses	
Repas réglés au Centre Hospitalier	45 562,77 €
Mise à disposition d'un agent communal auprès de la cuisine centrale du Centre Hospitalier	10 723,13 €
Dépenses de personnel	21 443,38 €
Livraison des repas aux cantines de Barenton et Saint-Georges-de-Rouelley	1 100,00 €
Frais généraux	893,60 €
Total	79 722,88 €

Recettes	
Facturation des repas aux familles	45 562,77 €
Total	45 562,77 €

RPI Barenton – Saint Georges de Rouelley – Saint Cyr du Bailleul

L'école publique est composée de 2 sites, un sur Barenton et l'autre sur Saint Georges de Rouelley.

A la rentrée scolaire de 2020, les effectifs étaient de 82 élèves dont 37 sur Barenton qui vont de la maternelle au CP.

Des projets et actions pédagogiques pour l'année scolaire en cours sont programmés, comme par exemple : Projets culturels : Spectacle des 3 Chardons « L'arbre roux » à Ger, projet cirque, exposition sur le thème « Les animaux sur les différents continents, accueil d'une résidence d'artistes sur le thème de la douleur », concerts, lectures, écriture et contes.

Sorties nature et sorties découverte : Visite d'une bergerie, des prés salés et découverte des sables mouvants, visite d'un élevage d'escargots et de la ferme des P'tit Bros. Projet sur le thème de « la forêt et de la biodiversité ». Sortie au jardin pieds nus à la Souleuvre.

Différents projets sportifs dont des sorties à la base de loisir de Torchamps (vélo, kayak, pêche, tir à l'arc, ...).

Contact : 02 33 59 46 10, ce.0501435n@ac-caen.fr



Ecole privée Saint Louis

L'école St Louis est sur 2 sites situés dans la rue Montéglise de Barenton, ils regroupent la scolarité de la maternelle au primaire.

Les effectifs à la rentrée scolaire de 2020 sont de 82 élèves.

Des projets et actions pédagogiques pour l'année scolaire en cours sont programmés, comme par exemple : Une classe-découverte, dans les Côtes d'Armor, pour les élèves de CE et CM.

Des projets artistiques et culturels dont le projet «Cirque» clôturé par un spectacle, ateliers lecture, sortie à l'aquarium de St Malo

Actions caritatives au profit du Téléthon et d'Enfance et Partage.

Actions de sensibilisation au développement durable dont la participation au reboisement de haies et poursuite du projet du jardin pédagogique

Projets sportifs (cross, Les olympiades)

Contact : 02 33 59 53 59, stlouis.barenton@wanadoo.fr



Lycée privé professionnel Emile Bizet

Le lycée Emile Bizet propose différentes formations. Un CAP service à la personne et vente, un BAC PRO service à la personne et aux territoires.

Ces filières sont réparties sur 5 classes, 2 en CAP et 3 en BAC PRO, le lycée dispose aussi d'un internat.

Des actions sont programmées par des élèves de terminale BAC PRO :

Collecter des fournitures scolaires et du matériel de puériculture pour répondre aux besoins des demandeurs d'asile de Barenton avec COALLIA

Mettre en place un magasin de vêtements éphémère avec l'EHPAD de Barenton

Organiser et mettre en place un circuit de découverte du petit patrimoine avec la Mairie de Barenton : résumé sur le château de Bonnefontaine, Guillaume Postel, Elisabeth Vezard, La Petite Chapelle, Georges Lemare.

Les formations seront ouvertes à l'apprentissage à partir de septembre 2021.

Des portes ouvertes sont prévues les :

vendredi 22/01/2021 14h-19h vendredi 19/03/2021 14h-19h

samedi 20/03/2021 10h-15h samedi 29/05/2021 10h-17h

Contact : 02.33.59.45.32, barenton@cneap.fr

www.lycee-barenton.org

facebook: lycee-emile-bizet-barenton





Horaires

Du lundi au vendredi09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Samedi matin9h00 à 12h00

Opérations principales réalisées par l'Agence Postale Communale

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis à destination de la France, OM, International)
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes et Prêt-à- Poster, Colissimo, Boîtes emballage.
- Vente d'enveloppes Chronopost
- Vente d'enveloppes bulle
- Vente d'enveloppes de réexpédition
- Dépôt des objets y compris recommandés, Chronopost , valeur déclarée, colis affranchis sur internet
- Retrait des lettres et colis en instance, valeur déclarée et Chronopost,
- Services de proximité : contrats de réexpédition de courrier pour particuliers ou entreprises, poste restante

Services financiers et prestations associées

- Retrait ou versement d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours (700 € pour un compte joint)
- Retrait ou versement d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur : des demandes de services liées aux CCP, des demandes des procurations liées aux services financiers, des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours, des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours
- Dépôt de chèque sur comptes de la Banque Postale

Le numérique dans votre agence postale communale (sur tablette)

A l'agence postale communale, vous pouvez accéder gratuitement aux services en ligne de :

- labanquepostale.fr, lapostemobile.fr, laposte.fr, colissimo.fr, suivi courrier colis...ainsi qu'à d'autres sites de services publics tels que :
- servicepublic.fr, la caf, l'assurance maladie, pôle emploi, légifrance...

Élus de l'agglomération



David NICOLAS
Président de la communauté d'agglomération
Mont Saint-Michel - Normandie
Maire d'Avranches



David JUQUIN
1^{er} vice-président
Délégué aux finances publiques, aux
ressources humaines, à la commande
publique et l'achat public.
Maire de Saint-James



Jessie ORVAIN
2^{ème} vice-présidente
Déléguée à la culture.
Maire d'Isigny-le-Buat



Franck ESNOUF
3^{ème} vice-président
Délégué à la cohésion territoriale, à la
politique de santé et au centre
intercommunal d'action sociale.
Maire de Saint-Laurent-de-Cuves



Vincent BICHON
4^{ème} vice-président
Délégué aux milieux naturels et
littoral, à l'eau potable et au pôle
territorial Saint-James / Pontorson.
Adjoint municipal de Pontorson



Mikaille SEGUIN
5^{ème} vice-présidente
Déléguée au Projet Educatif Social
Local (PESL), à la politique enfance
jeunesse et au pôle territorial de
Saint-Hilaire-du-Harcouët.
*Conseillère municipale de Saint-Hilaire-
du-Harcouët*



Hervé DESSEROUER
6^{ème} vice-président
Délégué aux déchets et au pôle
territorial du Mortainais.
Maire de Mortain-Bocage



Catherine BRUNAUD-RHYN
7^{ème} vice-présidente
Déléguée à l'Assainissement collectif
et non collectif.
Maire de Genêts



Sophie LAURENT
8^{ème} vice-présidente
Déléguée aux mobilités, à l'habitat et
à la transition écologique et
développement durable.
Maire de Sourdeval



Denis LAPORTE
9^{ème} vice-président
Délégué aux Services à la personne.
*Conseiller municipal de Ducey - Les
Chéris*



Gaëtan LAMBERT
10^{ème} vice-président
Délégué à l'urbanisme et stratégie
foncière et au pôle territorial
d'Avranches.
Maire de Sartilly-Baie-Bocage



Philippe AUBRAYS
11^{ème} vice-président
Délégué au Patrimoine
communautaire (Services techniques)
et au pôle territorial du Val-de-Sée.
Maire de Brécey



Jean-Luc GARNIER
12^{ème} vice-président
Délégué au tourisme et au pôle
territorial de Saint-Hilaire-du-
Harcouët.
*Adjoint municipal de Saint-Hilaire-du-
Harcouët*



Angélique FERREIRA
13^{ème} vice-présidente
Déléguée à l'économie.
Conseillère municipale à Avranches



Jacques BONO
14^{ème} vice-président
Délégué à la communication.
Maire du Mont-Saint-Michel



Raymond BECHET
15^{ème} vice-président
Délégué aux logements
communautaires.
Maire de Saint-Georges-de-Rouelley



UN TERRITOIRE : DES PÔLES TERRITORIAUX :

La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie est fondée autour de quatre valeurs partagées de manière unanime sur le territoire : proximité, réactivité, efficacité et continuité.

Outils au service des communes, des citoyens et des acteurs économiques, les services communautaires se doivent d'être accessibles.

DES PÔLES TERRITORIAUX...

Dès sa naissance, cinq pôles maillent le territoire de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie afin d'assurer une présence au plus près des habitants et des élus.

...ORGANISÉS AUTOUR D'UNE BASE TERRITORIALE

Des directions thématiques de la communauté d'agglomération sont réparties sur plusieurs sites (Avranches, Brécé, Mortain-Bocage, Saint-James Pontorson et Saint-Hilaire-du-Harcouët) appelés bases territoriales. Chaque base territoriale abrite :

- La direction territoriale
- Une ou plusieurs directions thématiques
- Un service d'accueil au public
- Un ou plusieurs service(s) communautaire(s)
- Des espaces de travail adaptés

UN VICE-PRÉSIDENT TERRITORIAL

Chargé des relations avec les Maires et les élus locaux, il porte les projets du pôle territorial à l'échelle de la

collectivité. Il a également la charge de présider les conférences territoriales. Ces réunions régulières sont des instances de débat en amont sur les questions de stratégie, d'information et de présentation des politiques de la communauté d'agglomération.

...SECONDE PAR UN DIRECTEUR DE PÔLE TERRITORIAL

Le directeur de pôle territorial est le collaborateur administratif du vice-président territorial pour la préparation des discussions avec les mairies, la remontée d'information vers l'exécutif, l'animation des conférences territoriales et le pilotage de projets spécifiques.

LES ORGANES DE DÉCISION :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE se réunit environ tous les deux mois et ses séances sont ouvertes au public.

Il se prononce sur les orientations stratégiques de développement et prend toutes les décisions d'ordre budgétaire. Il vote les délibérations préparées par les commissions : budget, projets, délégation de service public.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE gère les délégations attribuées par le conseil communautaire. Composé du président et des vice-présidents élus lors de la séance inaugurale du 07 janvier 2017, il se réunit chaque mercredi matin.

Les élus du conseil communautaire se répartissent au sein de PLUSIEURS COMMISSIONS. Elles se réunissent régulièrement pour examiner les dossiers relatifs aux compétences de la communauté d'agglomération. Force de proposition, les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet reçoit un accueil favorable en commission, il est présenté au bureau communautaire puis soumis au vote du conseil communautaire.



Pôle territorial d'Avanches
02 33 89 67 00

Pôle territorial du Mortainais
02 33 59 51 99

Pôle territorial de St Hilaire
du Harcouët
02 33 79 33 79

Pôle territorial de St James /
Pontorson
02 33 89 14 28

Pôle territorial du Val de Sée
02 33 89 21 10

Ses compétences

Commission Services à la personne : Sylvie RIVIERE, Frédéric PETITBON, Julie JOSSOMME

Commission Culture : Stéphane LELIEVRE, Philippe DORENOR, Jacqueline RAIMBAULT

Commission Développement Numérique : Philippe DORENOR, Arnaud TOUQUET

Commission Economie : Stéphane LELIEVRE, Sylvie PELLERIN

Commission Environnement : Stéphane LELIEVRE, Jimmy BAROCHES, Philippe DORENOR

Commission Habitat : Stéphane LELIEVRE

Commission Urbanisme : Stéphane LELIEVRE, Patricia PASSAYS

Commission Mobilité : Stéphane LELIEVRE, Sylvie PELLERIN

Commission Tourisme : Stéphane LELIEVRE, Sylvie PELLERIN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Partenaire de votre vie quotidienne

NOS COMPÉTENCES



Jours et Horaires d'ouverture

- Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (après-midi sur rendez-vous)
- Ouvert le mercredi de 13h30 à 17h
- Ouvert le vendredi de 9h à 12h

Missions :

L'Espace France Services de Barenton a pour mission de délivrer une offre de proximité à l'attention de tous les publics dès lors qu'ils éprouvent des difficultés administratives. De l'information transversale de 1er niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur les démarches spécifiques, l'Espace France Services articule présence humaine et outils numériques. Il fait partie du réseau relié au Forum du Mortainais avec ceux de Sourdeval, Le Teilleul et Mortain-Bocage.

Les missions :

- Accueil, information et orientation du public.
- Accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes.
- Accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.
- Mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires.
- Identification des situations individuelles qui nécessitent un porter à connaissance des opérateurs partenaires.
- Mise à disposition d'un Visio-accueil [correspondance CAF, CPAM, CARSAT, MSA].
- Des outils numériques sont à disposition.



Espace France services

73 Rue Pierre Crestey
50720 BARENTON
Tél : 02.33.69.34.00
florence.levannier@
msm-normandie.fr



Assistante sociale

Assistante sociale du Conseil Départemental les 2e et 4e mardis de chaque mois (le matin).
Prendre rendez-vous au 02.33.69.28.00.



CDHAT

Permanence le 3e mercredi matin tous les 2 mois.
Prendre rendez-vous au 02.33.75.62.40.



Mission locale

Permanence de la mission locale tous les 3e jeudis matin de chaque mois. Prendre Rendez-vous au 02.33.79.42.00



ADMR

Contact et renseignements au 02.33.51.78.48.

Relais Petite enfance

Permanences uniquement sur rendez-vous

- Le lundi de 14h à 16h30
- Matinée d'éveil : Le lundi de 9h30 à 11h30 au sein du centre de loisirs

Les missions

Pour les assistantes maternelles et professionnels de l'accueil à domicile
Des informations sur les aspects juridiques et sociaux de la profession
Accompagnement dans la professionnalisation

Pour les parents ou futurs parents :

Informations sur les différents modes de garde existant sur mon territoire.

Liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s actualisée.

Participation à des soirées à thèmes et dans la mise en place de projets.

Relais Petite Enfance

73 Rue Pierre Crestey
50720 BARENTON
Tél : 02 33 69 34 00
06 85 99 55 92
rpe.lemilleetunepattes@
msm-normandie.fr



La médiathèque

Horaires :

Mercredi : 10h -12h / 16h-18h30
Jeudi : 17h-19h
Samedi : 10h-12h

Des services :

Consultation sur place : journaux, magazines, livres, CD, internet

Prêt de documents après inscription (valable 12 mois consécutifs) : 3 livres et 3 CD pendant 3 semaines maximum

Accès à la médiathèque et consultation sur place gratuits

Abonnement :

Adultes de plus de 26 ans résidents et non résidents de la communauté d'agglomération : 5€

Moins de 26 ans résidents et non résidents de la communauté d'agglomération : gratuit

Demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux (sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois) : gratuit

Associations et collectivités : gratuit

Assistants maternelles dans le cadre de leur activité professionnelle : gratuit

La boîte à livres

Principe des boîtes à livres :

Cela consiste à déposer un bouquin, peu importe le style (roman, polar,...) dans une boîte à disposition de tous pour qu'il puisse atterrir dans les mains de quelqu'un d'autre.

Une boîte à livres est avant tout un échange. Si vous avez aimé la lecture d'un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer ce livre dans la boîte à livres. A votre tour, vous pourrez librement emporter un ouvrage qui vous intéresse.

La boîte à livres de Barenton a été fabriquée par notre agent Loïc Chalopin et installée à l'arrière de la Médiathèque.

Médiathèque Daniel Restoux

18 place du presbytère
50720 BARENTON
02 33 79 34 74
bibliotheque.barenton@
msm-normandie.fr



Accueil de loisirs

La Garderie

(Avant et après l'école)

3 sites péri-scolaires :
Barenton,
Ger et Le Teilleul

Fonctionnement
Facturation au mois

1^{er} 50 par passage
(matin ou soir)

RENSEIGNEMENTS

Auprès des animatrices
des 3 sites ou du
directeur : Arnaud Chédeville
alshbarenton@msm-normandie.fr
Port. : 06 99 24 06 38
Tél. : 02 33 50 24 54



Arnaud Chédeville - Tél. 02 33 50 24 54 ou Port. 06 99 24 06 38
William Devaux - Tél. 02 33 50 24 54 ou Port. 06 99 23 10 19
alshbarenton@msm-normandie.fr - <http://clshselune.over-blog.com>

Accueil de loisirs

46 rue du presbytère
50720 BARENTON
Tél : 02 33 50 24 54
alshbarenton@
msm-normandie.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

L'ALSH reçoit les jeunes
de 3 à 17 ans, de 9h à 17h

Accueil de Loisirs

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL :

Inscription à la JOURNÉE (possibilité de
mettre l'enfant une seule journée sur une
période donnée).
Le prix de journée comprend : activités
(pré-sportives, manuelles, d'expressions,
temps calmes et grands jeux...) repas,
goûter, transport et garderie.

Nous avons 2 CIRCUITS DE RAMASSAGE :

- Ger / Saint Georges / Barenton
- Le Teilleul / Saint Cyr / Barenton

Accueil GARDERIE

Sur inscription
de 7h à 19h
(Accueil sur Barenton)



FIN AOÛT

JUILLET

AVRIL

FÉVRIER

OCTOBRE

L'Accueil de Loisirs

Octobre
Février
Avril
Août

RENSEIGNEMENTS :

William DEVAUX
alshbarenton@msm-normandie.fr
Port. 06 99 23 10 19
ou Tél. 02 33 50 24 54

pour
Juillet

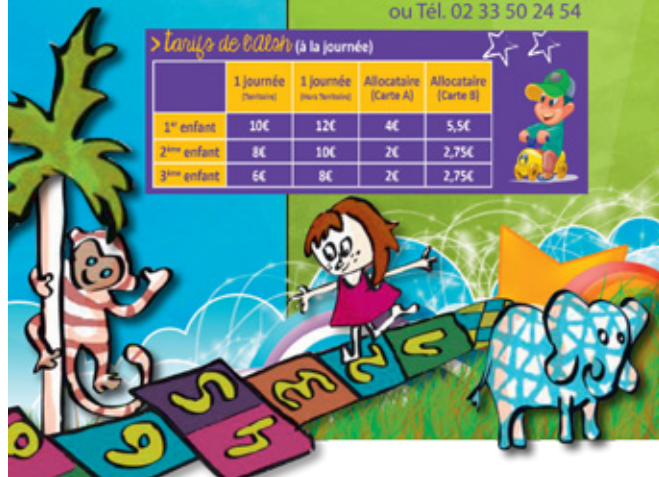
*Les tarifs peuvent
varier en fonction
de vos droits et
de votre quotient
familial.

RENSEIGNEMENTS :

Arnaud Chédeville
alshbarenton@msm-normandie.fr
Port. 06 99 24 06 38
ou Tél. 02 33 50 24 54

Tarifs de l'ALSH (à la journée)

	1 journée (Barenton)	1 journée (St Georges)	Allocataire (Carte A)	Allocataire (Carte B)
1 ^{er} enfant	10€	12€	4€	5,5€
2 ^{ème} enfant	8€	10€	2€	2,75€
3 ^{ème} enfant	6€	8€	2€	2,75€



Le Mercredi

Comment ça se passe ?

Le matin : 2 ateliers proposés
L'après-midi : une thématique par période

ACTIVITÉ POTERIE

Tous les mercredis
après-midis

- à la JOURNÉE de 9h à 18h00
- à la DEMI-JOURNÉE de 9h à 12h00
ou de 13h30 à 18h00
- ou à la DEMI-JOURNÉE avec REPAS
de 9h à 13h30 ou de 12h à 18h00
- garderie gratuite sur inscription
dès 7h à Barenton ou 7h20 au Teilleul

TARIFS * :

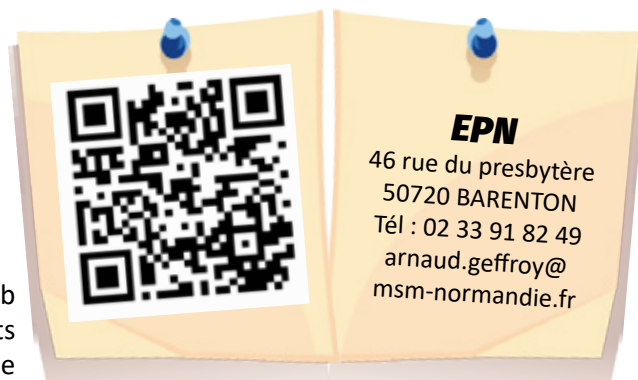
- à la journée idem ALSH
- 4^e la demi-journée
- 3^e50 le repas
une dégressivité est appliquée
pour les enfants suivants

Voici les 2 circuits de ramassage :
Ger (8h30), St Georges de Rouelleu
(8h45), Barenton.
Le teilleul (8h45), St Cyr du Baillieu
(8h55), Barenton.

Inscription obligatoire sur le site avant le lundi soir :
<http://clshselune.over-blog.com>

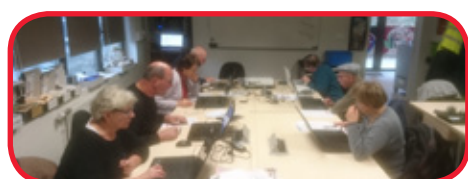
Le numérique est là, apprivoisons-le

Ouvert à tous, l'Espace Public Numérique (EPN) FabLab (Laboratoire de fabrication) est un lieu doté d'équipements numériques, ordinateurs, tablettes, imprimantes 3d, découpe laser... où un médiateur accueille et accompagne les personnes dans l'apprentissage des outils et usages numériques. C'est aussi un lieu où se développent des projets autour des nouvelles technologies avec des partenaires multiples, associations, esat, collectivités, écoles, université et professionnels. Véritable tiers lieux, vous pouvez également bénéficier d'un espace dédié pour télétravailler ou simplement profiter d'une connexion Internet à très haut débit.



Concrètement, c'est quoi le quotidien d'un espace public numérique :

Ateliers d'apprentissage



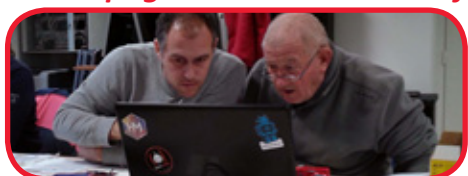
Thérèse, Gérard, Yvon, Annick, Serge et Marie, débutants en informatique, viennent tous les vendredis avec leurs ordinateurs, tablettes pour apprendre à naviguer sur Internet.

Bertrand, Jacques, Annick et Joëlle apprennent à ranger leurs fichiers et transférer leurs photos de leur téléphone vers l'ordinateur.

Martine, Madeleine, Irène, Claude, Janine suivent un atelier sur l'utilisation de Facebook.

Raymond, Michel, Thérèse, Christine, Chantal et Monique se sont inscrits pour suivre un atelier de prévention sur le piratage et les mots de passe

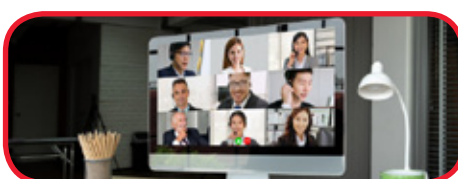
Accompagnement administratif



Pierre a besoin d'un coup de main pour ses démarches en ligne.

Paulette vend sa voiture, elle vient trouver de l'aide pour effectuer son changement de carte grise en ligne.

Distanciel



Jean-Louis, enseignant à l'université de Paris, vient à l'EPN pour bénéficier de l'espace dédié au télétravail pour dispenser ses interventions en visio avec ses étudiants de Paris.

Jonas, étudiant, profite de la connexion Internet à très haut débit pour passer son concours à distance

Partenaires



Les associations et les collectivités locales peuvent bénéficier des locaux et de l'accompagnement de l'EPN.

Éducation



Des collégiens participent à des temps de prévention sur l'usage des nouvelles technologies.

Les élèves de l'école viennent s'initier à la robotique.

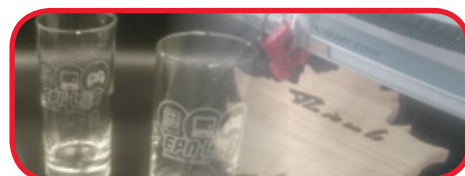
Les étudiants de l'université interagissent suivent des ateliers de bureautique.

Fabrication numérique



Yanis, passionné de 3d, apprend à modéliser en 3 dimensions.

Jean-Paul, bricoleur, vient imprimer des pièces en 3d pour réparer ses objets cassés.



Yann, utilisateur de la découpe laser, vient graver des verres et d'autres objets pour faire des cadeaux.



L'association des jeunes viennent créer et floquer ses maillots.

Elodie, couturière, utilise la brodeuse pour personnaliser ses productions.

Innovation



Nolan, Néo, Sophie profitent des casques de réalités virtuelles pour jouer aux derniers jeux vidéo

Gestion des déchets

La gestion des déchets sur le territoire communal est assurée par la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie sous forme de deux services.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les jeudis matin. En cas de jour férié sur une semaine, ce ramassage est décalé au vendredi.

Les sacs d'ordures ménagères sont à déposer devant votre habitation sur le trottoir ou en bout de chemin, de préférence le mercredi soir.

Pour une meilleure application du tri sélectif, les ordures ménagères doivent être entreposées dans des sacs transparents mis à votre disposition gratuitement par la Communauté d'Agglomération.

Sur présentation d'un justificatif de domicile, vous pouvez retirer des rouleaux de sacs de 30 ou 50 litres à l'agence postale communale de Barenton durant ses heures d'ouverture.

Tri sélectif

Les déchets recyclables doivent être déposés dans des bacs situés sur les trois points de tri sélectif de la commune :

- Rue John Kennedy, près de l'école publique
- Rue de la Libération, devant le stade municipal
- Rue du Bocage, à la sortie du bourg à côté de route de Ger.

Pour chaque point, trois types de bacs de tri sélectif sont à votre disposition :

- Bacs **bleu** et **jaune** : Bouteilles, bidons et flacons en plastiques, emballages métalliques, cartonnettes alimentaires, papiers.
- Bac **vert** : bouteilles, pots et bocaux en verre



Déchetterie

Les autres déchets, recyclables ou non, sont à déposer à la déchetterie de Saint Cyr du Bailleul située route du Teilleul, au lieu-dit La Gare.

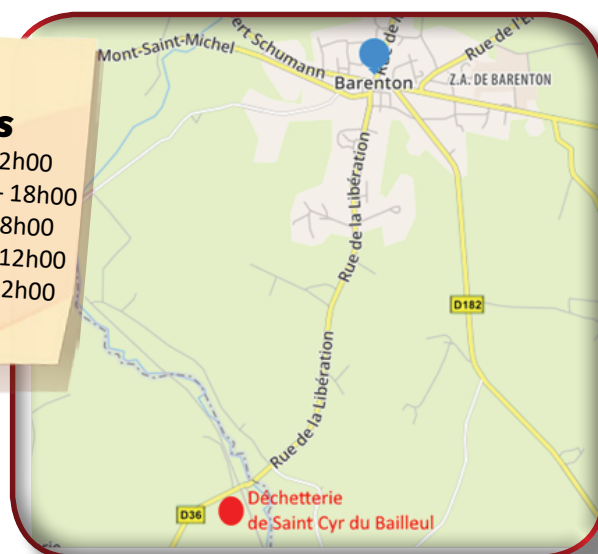
Le dépôt maximum autorisé par les particuliers est strictement limité en volume sur l'ensemble à

- 2 m3 par apport et par jour de déchets verts,
- 2 m3 par apport et par jour pour les autres déchets (hors cartons, ferraille, Déchet d'équipement électrique et électronique).

Le gardien est habilité à accepter ou à refuser les déchets en fonction des apports.

Horaires

Lundi : 9h00 – 12h00
 Mercredi : 14h00 – 18h00
 Jeudi : 14h00 – 18h00
 Vendredi : 9h00 – 12h00
 Samedi : 9h00 – 12h00



DÉCHETS ACCEPTÉS : TRI ET DÉCHARGEMENT À FAIRE PAR L'USAGER

DEEE	LAMPES	PILES ET ACCUMULATEURS	DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES (DDSP)
TEXTILES	RADIOGRAPHIES	BATTERIES	CARTOUCHES ENCRE
MOULES DE FORTIFICATION	MOULES DE VIDANGE		

DÉCHETS REFUSÉS - NON EXHAUSTIF

EXTINCTEURS	→ Lieux de vente	BOUTEILLES DE GAZ	→ Lieux de vente
AMIANTE / CIMENT	→ Déchetteries professionnelles privées	PNEUMATIQUES	→ Lieux de vente
CHAMBRE D'AGRICULTURE	→ Adivalor	→ Collecte en porte à porte	
PLANS AGRICOLES USAGÉS	→ Lieux de vente		
DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES	→ Pharmacies Vétérinaires		

DÉCHETS ACCEPTÉS : TRI ET DÉCHARGEMENT À FAIRE PAR L'USAGER

ENCOMBRANTS	✓ Revêtement de sol (moquette, linoleum), plâtres, isolants, verre (fenêtres), mobilier ...	✗ Toutes pièces de véhicule hors d'usage ...
BOIS	✓ Bois non traité, non peint, non collé, sans métal, palettes, cagettes, planches...	✗ Bois traités au créosote ...
MÉTAL	✓ Tous métaux ...	✗ Toutes pièces de véhicule hors d'usage ...
CARTONS	✓ Gros cartons d'emballage propres, secs, vidés et PLIÉS	✗ Plastique, polystyrène ...
DÉBRIS / GRAVATS	✓ Cailloux, pierre, béton, mortier, ciment, briques ...	✗ Plâtres sous toutes ses formes, sacs, seaux ...
DÉCHETS VERTS	✓ Tontes : haut de quai Branchages : plateforme basse diamètre inf. à 7 cm long, max. 1,5 m	✗ Souches ...

Compostage

La Communauté d'Agglomération propose à la vente des composteurs, et autres accessoires aux habitants, afin de réduire la quantité d'ordures ménagères.

Vous pouvez déposer dans votre composteur des matières organiques comme des épluchures de légumes et de fruits, marc de café, sachet de thé, restes de repas (sauf viandes, os et arêtes de poisson), feuilles mortes, tontes de pelouse, fleurs fanées, poussières d'aspirateur, balayures, sciures et copeaux de bois, sacs en papiers à encre végétale, essuie-tout, serviettes en papier...

Le procédé de dégradation de ces déchets, créera un compost (engrais) idéal pour vos plantations nouvelles et votre jardin.

Le composteur est livré en kit, à monter soi-même, notice jointe, un guide du compostage vous sera fourni.

Pour réserver votre composteur, vous devez compléter le formulaire correspondant que vous trouverez sur le site internet de la Communauté d'Agglomération : www.msm-normandie.fr (Aménagement et environnement / Gestion des déchets / Compostage – Gestion des déchets verts).

Repas des aînés

L'année 2020, ayant été très particulière avec la crise sanitaire, la municipalité a donc essayé d'adapter au mieux le repas de nos aînés dans le respect des gestes barrières imposés.

C'est pourquoi, ce repas s'est organisé sous forme de distribution à emporter.

La municipalité a donc distribué 232 repas, dont 44 livrés à l'EHPAD et 10 livrés au domicile des personnes ne pouvant se déplacer.

La municipalité remercie également M. et Mme HAMELIN pour avoir confectionné ce repas.



Maxime Roiesnel



Maurice Lebictel

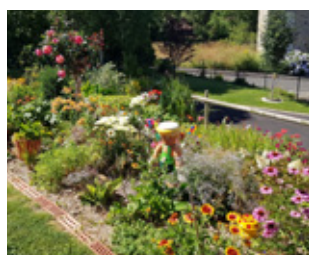
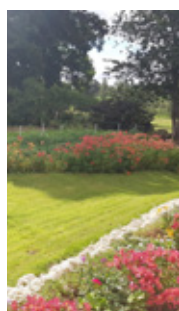


Maxime Passays

Maisons et jardins fleuris

Cette année, nous comptons 16 inscriptions pour la catégorie maisons et jardins fleuris, 3 inscriptions pour la catégorie fermes fleuries.

La municipalité remercie tous les participants, au vue des restrictions sanitaires, une cérémonie n'a pu être organisée, les différents prix ont été distribués par la commission le Lundi 7 Décembre 2020.



Maisons et Jardins Fleuris :

M. LEROUX Michel
M. BOULLÉ Dominique
Mr. LETEMPLIER Philippe
Mme BOULLÉ Thérèse
Mme LEGRAND Denise¹
M. JULES Pascal¹
Mme LECHAPLAYS Nicole
Mme HARDY Antoinette²
M. LEGRAND Jacky²
M. ROUSSEL Christian
Mme JOUBIN Madeleine
Mme BIDARD Thérèse
Mme CHALOPIN Christine
Mme VINCENT Muriel
Mme DURAND Geneviève
Mme MONTECOT Alexandra

Fermes Fleuries :

Mme DUMAINE Paulette
Mme PARIS Isabelle
Mme FOUQUAI Christine

^{1,2} ex-aequo

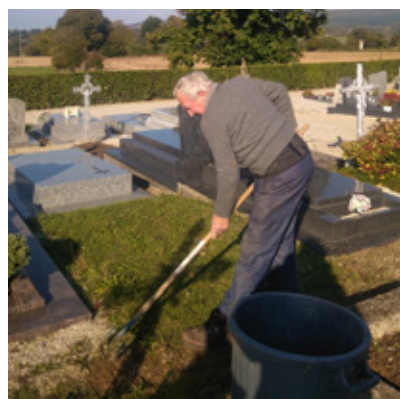
Visite du député Bertrand Sorre

Le 28 août, nous avons accueilli notre Député Bertrand SORRE. Lors de cette journée, nous avons visité l'entreprise Valinéo et la ferme des P'tits Bros. Nous sommes également passés au centre de loisirs. Cette visite a permis à nos élus de connaître notre Député et d'échanger sur les différents projets de la commune. D'autres visites seront organisées avec les différents élus du Département et de la Région.



Journée citoyenne

Le 17 octobre, afin de préparer le cimetière pour la Toussaint et pour alléger le travail de nettoyage de nos agents, nous avons organisé une journée citoyenne. 25 personnes ont participé à cette journée avec plaisir et dans la bonne humeur.



Personnes isolées

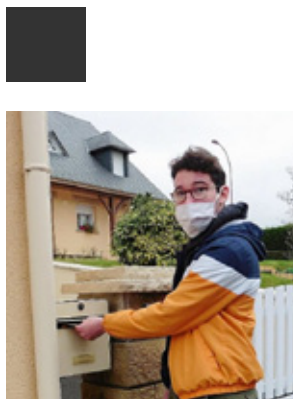
En raison de la situation sanitaire liée à la COVID 19, nous vivons une période compliquée, qui nous oblige à vivre isolé et loin des autres et surtout de nos aînés.

Pour rompre cet isolement pendant le confinement, la municipalité de Barenton a pris contact avec les personnes de plus de 80 ans et les personnes fragiles pour échanger, dialoguer et connaître leurs besoins et y répondre au mieux.

Cet échange a été bien accueilli et apprécié par les personnes appelées.



Christine Martinet, secrétaire de mairie, Stéphane Lelièvre, Maire et Jacqueline Raimbault, présidente de l'association Amitié et Loisirs appellent les aînés de la commune pendant le confinement (photo Ouest France du 17/11/20).



Allan, lycéen a joué au facteur le 18 décembre. Tous les lycéens du lycée professionnel ont déposé des cartes dans les boîtes des personnes isolées (photo Sylvie Gagnon la Manche libre du 28/12/20).



Les élèves du lycée Emile Bizet, en collaboration avec les élus de Barenton, ont également décidé de leur écrire une carte pour les fêtes de fin d'années pour leur souhaiter leurs meilleurs vœux et apporter en ces moments difficiles un peu de bonheur. Ils ont ainsi réalisé et distribué 160 cartes de vœux.

La municipalité les remercie encore pour cette initiative.

Décoration de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a décidé d'installer dans le bourg des sapins que les enfants des écoles sont venus couvrir d'ornements réalisés eux-mêmes avec l'aide de leurs professeurs.



Grande section-CP, école St Louis



Grande section-CP, école publique

La ferme des P'tits Bros

Emilie et Philippe, maraîchers à Barenton.

Nous sommes arrivés à Barenton en juillet 2019 et avons commencé notre activité de maraîchage en janvier 2020. Sur 8000 m² de terrain nous cultivons des légumes de saison de façon biologique, en plein champ ou sous tunnel.

Emilie vous accueille à la boutique chaque vendredi de 14h à 19h. Vous pouvez retrouver Philippe sur les marchés de St Hilaire du Harcouët (le mercredi de 8h à 12h) et de Mortain (le samedi de 8h à 12h).

La liste des légumes en vente est disponible chaque semaine sur notre site internet :

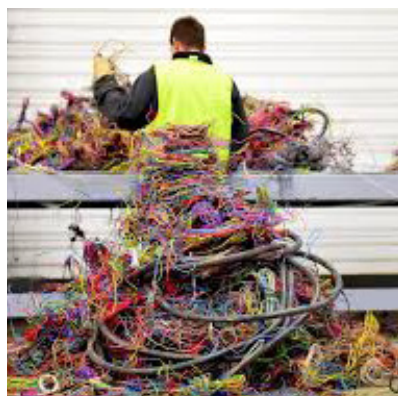
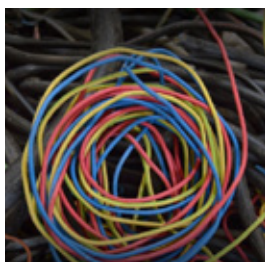
lafermedesptitsbros.jimdo.free.com ou sur notre page facebook : La ferme des p'tits Bros

Pour nous contacter : 0676119083 ou lafermedesptitsbros@gmail.com



Valinéo

Le recyclage des câbles est notre métier. En recyclant les câbles électriques usagés, et grâce à l'efficacité de notre centre de recyclage situé à Barenton dans la Manche (entre Rennes et Caen), nous agissons depuis 2016 pour le bien de la planète. Notre site de traitement est équipé de matériels de recyclage industriel de dernière génération. Notre unité de recyclage de câbles électriques permet de trier, broyer et séparer le cuivre de la gaine plastique. VALINEO RECYCLAGE recycle ainsi la totalité des composants qui repartent dans un cycle de « 2ème vie ». L'entreprise est actuellement composée de 7 personnes.



Champignons du Bocage

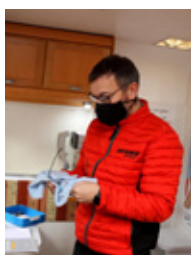
Helen Moore et David Fellows sont producteurs de champignons gourmets à la Provostière à Barenton. Leur entreprise a brûlé en juin 2020. Afin de pouvoir continuer leur production, la commune de Barenton leur a mis le bâtiment Landais à disposition jusqu'à la construction de leur nouvel atelier de production.



Dechancé Optique Mobile

Un contrôle de votre vue, un choix de montures, ou un réglage de vos lunettes, Dechancé Optique vous accueille dans le centre du bourg de Barenton tous les mercredis après-midi.

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre un rendez-vous ou prendre des renseignements.



NOS DÉPLACEMENTS

- LUNDI**
LANDIVY (MATIN),
FOUGEROLLES DU PLESSIS (APRÈS-MIDI)
- MARDI**
JUVIGNÉ (MATIN), MONTENAY (APRÈS-MIDI)
- MERCREDI**
GER (MATIN), BARENTON (APRÈS-MIDI)
- JEUDI**
JUVIGNÉE LES VALLÉES (MATIN),
SAINT POIS (APRÈS-MIDI)
- VENDREDI**
PERCY (MATIN), SAINT SEVER (APRÈS-MIDI)



RESTEZ CHEZ VOUS

NOTRE CAMPING-CAR
SE DÉPLACE DIRECTEMENT
DANS VOTRE COMMUNE

POUR UN SERVICE IDENTIQUE À CELUI DE LA BOUTIQUE

CONTRÔLE VISUEL
Nous contrôlons votre vue gratuitement pour vérifier si celle-ci n'a pas évolué et ainsi vous proposer des solutions adaptées.

PERSONNALISATION
Nous vous conseillons pour votre confort visuel et votre esthétique. Un large choix de montures à votre disposition.

PRISE DE MESURE
Nous prenons des mesures de précision pour répondre aux dernières évolutions des verres personnalisés.

GARANTIE
Nos garanties sont les mêmes qu'en magasin, vos lunettes et vos verres sont garantis et pris en charge par votre mutuelle.

NOS AGENCES : ST HILAIRE DU HARCQUET, VILLEDIEU LES POELES, ERNEE, SOURDEVAL

Camille Morel, La licorne

Producteur de légumes bio à la petite licorne à Barenton. Je me suis installé en mars 2020. Je suis présent sur le marché de Mellé à la ferme bio « les fruits des prés » le vendredi de 16h à 19h.



Pépette et ses cousettes

Confection de vêtements pour enfants, doudous, sacs et accessoires pour petits et grands avec options de personnalisation.



Pépette et ses cousettes



Accéder à internet via la fibre optique

La fibre optique est une technologie permettant la transmission des données informatiques à la vitesse de la lumière. Elle permet un débit internet beaucoup plus rapide que l'ADSL, quelque soit la distance qui sépare le foyer de l'infrastructure réseau.

Depuis 2018, les habitants du bourg de Barenton peuvent bénéficier de cette connexion internet à haut débit, grâce à la pose d'un réseau de fibre optique sur le territoire communal par Manche Fibre.

Si vous souhaitez connaître votre éligibilité à la fibre et obtenir des informations complémentaires, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de Manche Fibre : www.manche-fibre.fr

Les personnes, dont les habitations sont éligibles, peuvent contacter le fournisseur internet de leur choix pour demander leur raccordement.

Les opérateurs disponibles sur la commune sont :



L'accessibilité au réseau de fibre optique n'est pour le moment possible que sur le bourg de Barenton mais au cours des prochaines années, Manche Fibre va engager de nouveaux travaux de déploiement pour une couverture complète du territoire vers 2030.

Le Wifi public à Barenton

Avec l'aide du programme Wifi4EU financé par l'Union Européenne, la commune de Barenton a installé en 2020 un réseau de bornes wifi publiques au sein du bourg, permettant à tous d'accéder librement et gratuitement à internet.

Liste des points d'accès (Hot Spots) :

- Place de la mairie
- Place du Général de Gaulle
- Mail Guillaume Postel
- Place du Jumelage
- Rue Pierre Crestey
- Rue John Kennedy
- Rue Robert Schuman
- Rue de Montéglise
- Parc du Château de Bonnefontaine
- Salle des fêtes – Salle des sports
- Salle de la Sélune – Salle du restaurant scolaire
- Stade municipal





Depuis 2016, la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON 50) a mis en place un programme départemental de lutte contre les frelons asiatiques, en collaboration avec le Conseil Départemental et les collectivités territoriales.

La commune de Barenton adhère à ce programme dont les actions sont les suivantes :

- Actions de sensibilisation, information et prévention
- Actions de surveillance des nids de frelons asiatiques
- Actions de protection des ruchers contre les frelons asiatiques
- Actions de destruction de nids de frelons asiatiques

Dans le cadre de la mission de destruction des frelons asiatiques, la FDGDON50 programme les interventions des entreprises chargées de détruire les nids, après déclarations préalables de la commune de Barenton.

Lorsque des nids sont détruits sur le territoire, le financement de ces interventions est assurée en majeure partie par la commune. Ce coût varie en fonction de la hauteur du nid à détruire et des prestataires.

Quelles consignes en cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques ?

En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques :

- Ne pas intervenir soi-même (l'intervention doit être réalisée par un professionnel agréé et assuré, avec les équipements de protection nécessaires).
- Ne pas faire d'activités qui pourraient les déranger à proximité du nid (exemple : taille de la haie...) et éventuellement mettre en place un périmètre de sécurité le temps que l'intervention de destruction soit programmée.
- Signaler le nid en Mairie le plus tôt possible, de façon à permettre la destruction du nid.

Pourquoi ne pas intervenir soi-même ?

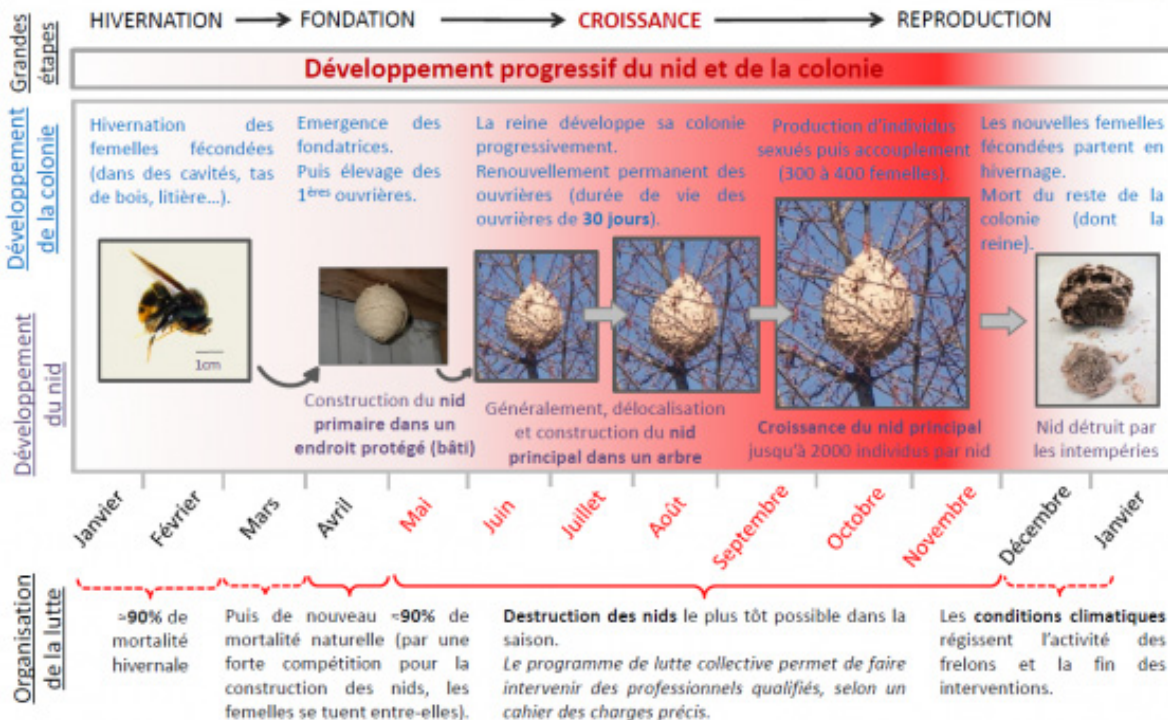
La destruction des nids de frelons asiatiques doit être réalisée suivant une technique précise et validée par les services compétents. C'est pour cela que seules les entreprises dûment équipées sont retenues par la FDGDON pour procéder aux interventions. Le traitement du nid est alors effectué avec une perche et une aiguille permettant d'accéder à l'intérieur du nid.

Une technique de destruction du nid non-appropriée peut engendrer :

- Une inefficacité, le but étant de détruire la fondatrice et sa colonie et non l'enveloppe du nid lui-même qui n'est qu'un support. Une fondatrice non détruite lors de l'intervention sera amenée à recréer un nouveau nid, ce qui rend la lutte inefficace.
- Une attaque collective des frelons pour la défense du nid, pouvant se traduire par un risque grave pour la santé. D'ailleurs, les personnels intervenants sont équipés de tenues de protection, évitant le risque de piqûres (tenues dont l'épaisseur est d'environ 8mm) et le risque de projection de venin dans l'air ambiant (systèmes de protection des voies respiratoires et oculaires).

Bilan de l'année 2020

- Dans le cadre de la lutte collective départementale contre les frelons asiatiques, la FDGDON a procédé à la destruction de 29 nids sur les 32 déclarés sur le territoire de la commune de Barenton pour 2020 moyennant une participation communale de 2 214 € et 246 € du département.



Sources des informations: MNHN et IRBI ; Réalisation : FDGDON de la Manche, 2017

	Frelon asiatique		Frelon européen
Le frelon	Frelon asiatique, <i>Vespa velutina</i> 		Frelon européen, <i>Vespa crabro</i>
Type de nid	Nid primaire de Frelon asiatique	Nid principal de Frelon asiatique	Nid de Frelon européen
Photo du nid			
Période d'activité au nid	Avril à Juin	Juillet à Novembre (se désagrège au cours de l'hiver et n'est plus réutilisé).	Printemps à l'automne
Critères de reconnaissance du nid	Petite boule beige à marron, suspendue. Petite ouverture par le bas.	En forme de poire, jusqu'à 1 mètre de diamètre à l'automne. Une petite entrée latérale.	Nid rudimentaire, généralement en forme de colonne. Grande ouverture par le bas (alvéoles bien visibles).
Emplacement du nid	Sous une avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...	Généralement dans un support végétal, haie ou arbre isolé, toute hauteur confondue.	Dans un bati, voire une cavité (arbre creux, mur de pierre...).
Procédure	NID A SIGNALER EN MAIRIE Sauf si un panneau indique que la colonie est déjà détruite (l'enveloppe du nid peut rester sur place) : 		NE PAS SIGNALER EN MAIRIE Si je veux détruire le nid, je prend contact avec une entreprise spécialisée. Aucune prise en charge par la lutte collective, ni par la mairie.

L'actualité du Parc sur votre commune

► Votre délégué Parc, un interlocuteur privilégié

Le Parc naturel régional Normandie-Maine s'organise autour de 2 instances décisionnelles : Le comité syndical est composé de 50 membres : 28 représentants des régions et des départements et 22 délégués des communes et villes-portes. Il se réunit 2 à 3 fois par an et vote le budget, fixe les effectifs et peut modifier les statuts. Sa composition change à chaque élection territoriale.

Le bureau syndical compte 15 membres issus du comité syndical, dont la présidente et les 5 vice-présidents. Le bureau exerce les compétences déléguées par le comité. Il se réunit environ 5 à 6 fois par an.

Après les élections municipales du printemps dernier, chaque conseil municipal des communes et villes-portes du Parc a désigné un délégué et un suppléant qui représenteront la commune au sein du Parc. Les 149 délégués Parc sont des maillons essentiels entre l'institution et les 90 000 habitants du territoire.

► Le Musée du Poiré

Situé à l'ouest du territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine, le Musée du Poiré est installé depuis 1983 à Barenton, dans une ferme typique du bocage normand au cœur d'une zone bocagère riche en vergers haute tige.

Auparavant appelé "Maison de la pomme et de la poire", il a été rénové et rebaptisé en 2016. Géré par le Parc Normandie-Maine, le Musée du Poiré est un Musée de France, le seul consacré à cette thématique. Il présente les aspects historiques, techniques, ethnographiques et patrimoniaux de cette boisson emblématique au sein d'un parcours muséographique qui mène du verger conservatoire aux anciens bâtiments de la ferme. Retraçant le trafic d'eau de vie et de Calvados dans le Mortainais et le Domfrontais entre 1935 et 1980, l'exposition et création originale **Chut !!! Une histoire de la fraude...** est également à (re) découvrir jusqu'au 31 octobre 2021.

La fréquentation du Musée est de 5 000 visiteurs par an. En 2020, lors des Journées européenne du patrimoine, pas moins de 400 personnes se sont pressées à Barenton pour assister, entre autres animations, au concert d'Olifan ou encore pédaler sur les "vélos smoothies" venus de Mortain.

Ouvert du 1er avril au 31 octobre 2021, 10h-13h et 14h-18 (18h30 en juillet-août) fermé le 1er mai. 02 33 59 56 22. Renseignements : museedupoire@parc-normandie-maine.fr

Retrouvez la programmation 2021 dans l'agenda du site web du Parc www.parc-naturel-normandie-maine.fr et sur la page Facebook du Musée : www.facebook.com/museedupoire



Les délégués Parc ont pour principales missions de :

- participer à l'émergence de projets innovants pour la préservation des patrimoines naturels et culturels du territoire ;
- favoriser le développement touristique et économique du territoire dans le respect des patrimoines et du paysage ;
- être l'ambassadeur de sa commune auprès du Parc et porteur d'une dynamique collective ;
- être le porte-parole des habitants et des élus.

Votre délégué Parc titulaire est Monsieur Antoine GIROIS, membre du comité syndical du Parc, et le délégué Parc suppléant est Monsieur le Maire Stéphane LELIEVRE.

► Des fossiles à croquer pour découvrir Le Géoparc Normandie-Maine

Afin de fédérer les habitants et les acteurs du territoire autour du projet du Parc pour une labellisation Géoparc mondial Unesco, de nombreuses actions de sensibilisation ont été initiées, dont la conception d'une tablette de chocolat. À travers cette initiative, le Parc souhaite notamment impliquer les acteurs économiques du territoire. Une importante démarche a donc été engagée durant l'été afin de proposer cette initiative à l'ensemble des artisans du territoire. Parmi eux, 27 artisans ont déjà exprimé leur motivation pour participer à ce projet. La tablette est en vente chez ces artisans engagés, notamment à la Boulangerie Pâtisserie Au P'tit Délice, 62 rue Pierre Crestey à Barenton, et prochainement dans d'autres lieux du territoire. Elle représente en relief trois animaux emblématiques qui ont vécu à différentes périodes géologiques sur le territoire qu'est devenu Normandie-Maine : l'ammonite, le trilobite et le conodonte.



Pour suivre l'ensemble des actions engagées, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet du Parc et du Géoparc : www.geoparc-normandie-maine.fr

OPAH-HR



OPAH-RR

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
de Revitalisation Rurale

Juillet 2017 - Juillet 2022

Pôles territoriaux de Saint-Hilaire-du-Harcouët et du Mortainais



DES AIDES FINANCIÈRES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

PERMANENCES

Saint-Hilaire-du-Harcouët

1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de **9h30 à 12h30**
Pôle territorial - 1 Place Louis Delaporte

Mortain-Bocage

2^{ème} mardi du mois de **9h30 à 12h30**
Forum du Mortainais - 24 Rue du Rocher

Sourdeval

4^{ème} mardi du mois de **9h30 à 12h30**
Office de Tourisme - 2 Place Charles de Gaulle

Barenton

3^{ème} mercredi des mois de janvier, mars, mai,
juillet, septembre et novembre de **9h30 à 12h30**
Maison de Services au public - 73 rue Pierre Crestey

Le Teilleul

3^{ème} mercredi des mois de février, avril, juin,
août, octobre et décembre de **9h30 à 12h30**
Maison de Services au public - 32 rue Beauregard



210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 Saint-Lô
contact@cdhat.fr - cdhat.fr

02 33 75 62 40



Dispositif complémentaire

Dans le cadre de sa politique ambitieuse visant à améliorer la qualité du parc immobilier ancien, la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie aide sous certaines conditions :

■ Les propriétaires occupants

Adaptation à la perte d'autonomie

Aide de 25 %
plafonnée à 1 500 €
(pour les propriétaires ayant des revenus supérieurs au plafond de l'Anah)

Accession à la propriété dans l'ancien

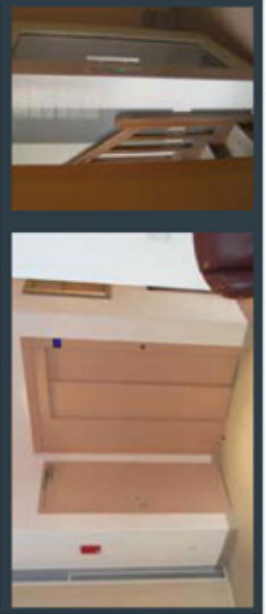
Aide de 30 % à l'acquisition avec travaux
plafonnée à 5 000 €



■ Les propriétaires occupants, bailleurs et les copropriétés

Installation d'un ascenseur

Aide de 35 %
plafonnée à 35 000 €



Renseignements

Mandaté par votre Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, le CDHAT est à votre disposition pour :

- > **Vous informer** sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre projet.
- > **Établir un plan de financement prévisionnel** prenant en compte votre apport personnel, vos prêts éventuels et les subventions possibles.
- > **Monter votre dossier** de demande de subvention et assurer son suivi.

PERMANENCES

Saint-Hilaire-du-Harcouët

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9h30 à 12h30
Pôle territorial - 1 Place Louis Delaporte

Mortain-Bocage

Le 2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h30
Forum du Mortainais - 24 Rue du Rocher

Sourdeval

Le 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h30
Office de Tourisme - 2 Place Charles de Gaulle

Barenton

3^{ème} mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 9h30 à 12h30
Maison de Services au public - 73 rue Pierre Crestley

Le Teilleul

3^{ème} mercredi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre de 9h30 à 12h30
Maison de Services au public - 32 rue Beauregard



210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 SAINT-LÔ
02 33 75 62 40
contact@cdhat.fr
www.cdhat.fr



C'est le moment de rénover votre logement

La Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) jusqu'en juillet 2022.

Pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif, des aides financières vous sont proposées par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) à laquelle s'associent, sous certaines conditions l'Etat, le Conseil Départemental, la Région et la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.

> Conditions générales

- Logement de plus de 15 ans
- Logement occupé après travaux à titre de résidence principale pendant 6 ou 9 ans
- Travaux réalisés par des professionnels et non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subventions



> Des aides, pour qui ?

Ces aides s'adressent :

- aux propriétaires occupants sous conditions de ressources
- aux propriétaires bailleurs

> Le périmètre

Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët :
Buais-les-Monts, Grandparigny, Lapenty, Le Mesnillard, Les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Savigny-le-Vieux.

Pôle territorial du Mortainais :
Barenton, Beauficel, Brouains, Chaulieu, Gathemo, Ger, Le Fresne-Poret, Le Neufbourg, Le Teilleul, Mortain-Bocage, Perriers-en-Beauficel, Romagny-Fontenay, Saint-Barthélemy, Saint-Clément-Rancoudray, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley, Sourdeval.

Propriétaires occupants

Types de travaux éligibles aux aides

- Les travaux lourds de réhabilitation d'un logement indigne ou très dégradé.
- Les travaux d'amélioration dans un logement dont prioritairement :
 - Les travaux d'adaptation pour le maintien au domicile (handicap ou vieillissement)
 - Les travaux permettant des économies d'énergie

Montant des aides

Subventions de base

De 35 % à 60 %

des dépenses subventionnables plafonnées à **20 000 € HT ou 50 000 € HT** selon la nature des travaux (aides Anah et Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie)

Aides complémentaires pour travaux en faveur d'économie d'énergie

Dispositif HABITER MIEUX

Bien vous chauffer tout en réduisant votre facture !

Prime de 3 000 € maximum

(Etat + Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie + Conseil Départemental)

Conditions :

- Réaliser des travaux améliorant la performance énergétique de votre résidence principale d'au moins 25 %
- Ne pas dépasser les plafonds de ressources définis par l'Anah

- Ces aides sont cumulables avec :
 - Le crédit d'impôt, l'éco-prêt à taux zéro
 - Les chèques Eco-énergie de la Région



Propriétaires bailleurs

Types de travaux éligibles aux aides

- Les travaux répondant à des situations d'insalubrité ou de dégradation ayant été diagnostiquées préalablement.
- Les travaux permettant des économies d'énergie (gain énergétique supérieur à 35 %)

Montant des aides

Subventions de base selon la nature des travaux

De 35 % à 45 %

des dépenses subventionnables plafonnées à **60 000 € HT ou 80 000 € HT par logement** (aides Anah et Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie)

+ 1 500 € de l'Etat si les travaux concourent à un gain énergétique supérieur à 35 %

+ 5 000 € de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie

pour les logements vacants depuis plus de 2 ans

- L'octroi des aides aux travaux est conditionné à la signature d'une convention à loyer maîtrisé avec l'Anah qui fixe un certain nombre d'engagements à respecter sur les plafonds de loyer et le niveau de ressources des locataires.

- Ces aides sont cumulables avec :

- L'abattement sur les revenus fonciers
- L'Eco-prêt à taux zéro
- Les chèques Eco-énergie de la Région



Etre aidant qu'est-ce que c'est ?

C'est d'abord apporter une aide et un soutien régulier à un proche en situation de dépendance ou de perte d'autonomie. C'est aussi et surtout accompagner une personne aimée et faire face à tous les bouleversements que la maladie ou la dépendance entraînent : changement dans l'apparence ou le caractère de la personne, modification des projets de vie ou d'avenir, évolution de la relation entre l'aidant et l'aidé...



On considère qu'un français sur 5 est aidant soit 11 millions de personnes à l'échelle nationale. Au sein de l'agglomération, ce ne sont pas moins de 17 600 individus qui sont concernés par l'aidance.

Vous êtes engagé dans l'accompagnement d'une personne, âgée, malade ou dépendante ? Vous êtes le parent d'un enfant atteint d'une maladie ou en situation de handicap ? Vous vous mobilisez chaque jour pour soutenir des personnes en situation de perte d'autonomie dans votre travail ? Votre rôle est précieux.

Il est tout naturel que vous ayez besoin d'être soutenu, accompagné et informé.

L'Aidant Bus qu'est-ce que c'est ?



Il s'agit d'un espace ressource itinérant gratuit pour les aidants de personnes de personnes dépendantes quel que soit leur âge.

Il se déplacera quotidiennement d'un chef-lieu de canton à l'autre sur l'ensemble de l'agglomération Mont Saint Michel Normandie.

[Avranches, Barenton, Brécey, Ducey, Isigny-le-Buat, Juvigny-le-Tertre, Le Teilleul, Montain, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-James, Sartilly, Sourdeval]

Concrètement, cet espace ressource sera :

- **Un lieu de rencontre**

Besoin de souffler, de décompresser, de parler sans être jugé ? Venez échanger et partager avec des pairs dans un cadre informel, convivial et chaleureux à deux pas de chez vous.

- **Un lieu d'information**

Nous répondons à vos interrogations et au besoin, nous vous orientation vers les dispositifs et structures d'aides adéquats. Nous pouvons également vous accompagner dans vos démarches en ligne.

- **Un lieu d'animation**

Café des aidants, activités bien être, théâtre, jeux, balades, repas conviviaux, médiation animale...

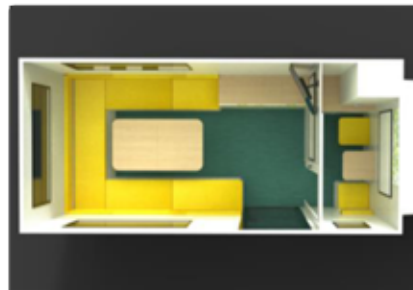
- **Un lieu de formation**

On devient proche aidant pour différentes raisons et souvent malgré soi, sans même le savoir parfois et presque toujours sans y être préparé.

Pathologies, handicaps, gestes et postures, nutrition, premiers secours, communication non violente, etc... Nous nous adaptons à votre demande et à vos besoins.

- **Un lieu de répit**

Nous assurons la prise en charge de la personne que vous aidez afin que vous puissiez profiter pleinement d'un moment à vous au sein de notre espace ressource. (sur inscription)



Prochaines dates à Barenton :

- 28 janvier
- 19 février
- 22 mars
- 15 avril
- 7 mai
- 8 juin
- 1 juillet
- 23 Juillet

Venez chercher le programme des animations gratuites de l'Aidant Bus à la Mairie !

Pour plus d'informations, contactez Melissa Grosset
melissa.grosset@clic-sudmanche.fr
07 50 64 88 16

PROBLÈMES D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUES



Lumière qui vacille ? Coupures électriques fréquentes ?

Des travaux sur le réseau électrique sont peut-être nécessaires. N'hésitez pas à signaler tout dysfonctionnement auprès de **votre mairie** ou du SDEM50 www.sdem50.fr/vous-etes-un-usager .



Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est la principale collectivité locale garante de la distribution de l'électricité dans la Manche.

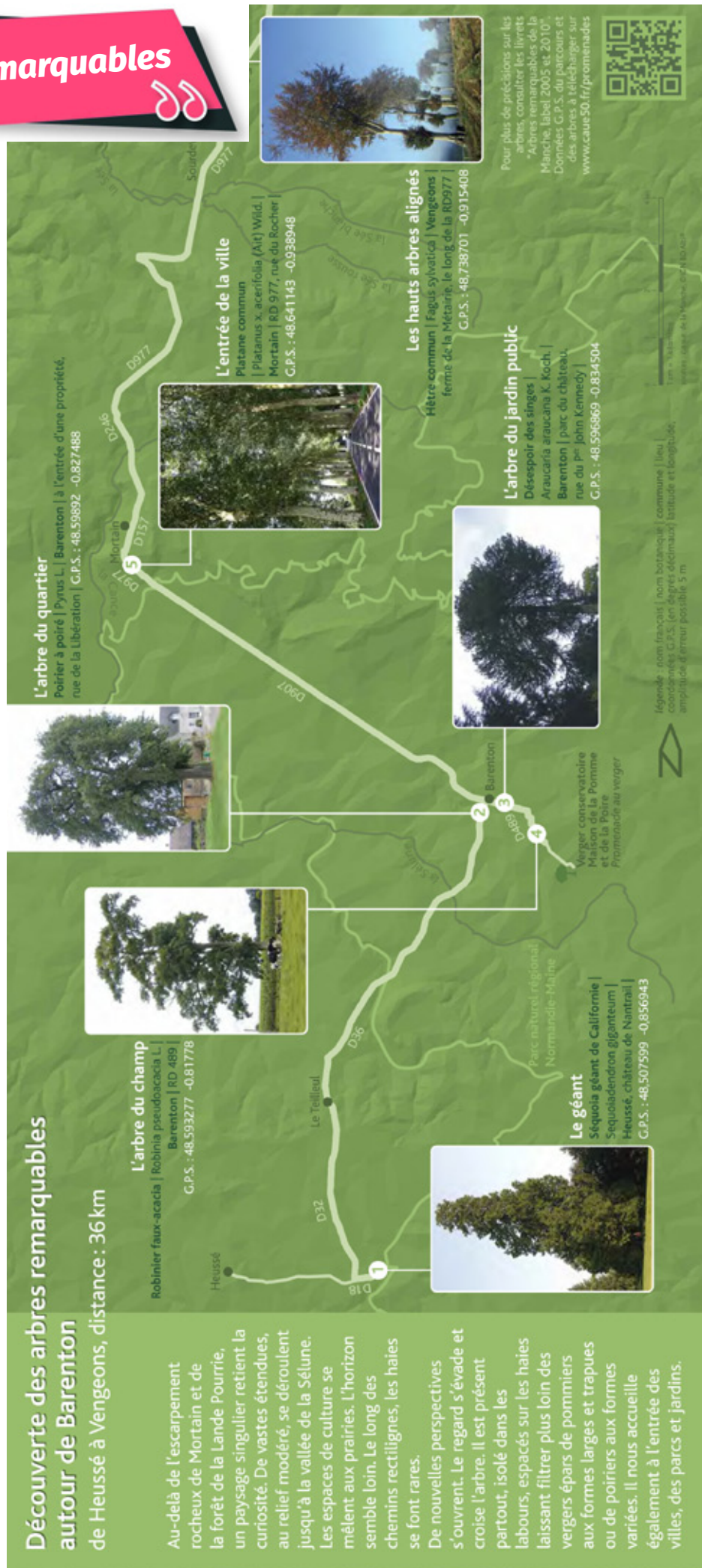
11 rue Dame Denise à SAINT-LÔ • 02 33 77 18 95 • sdem@sdem50.fr • www.sdem50.fr

Découverte des arbres remarquables autour de Barenton

de Heussé à Vengeons, distance : 36 km

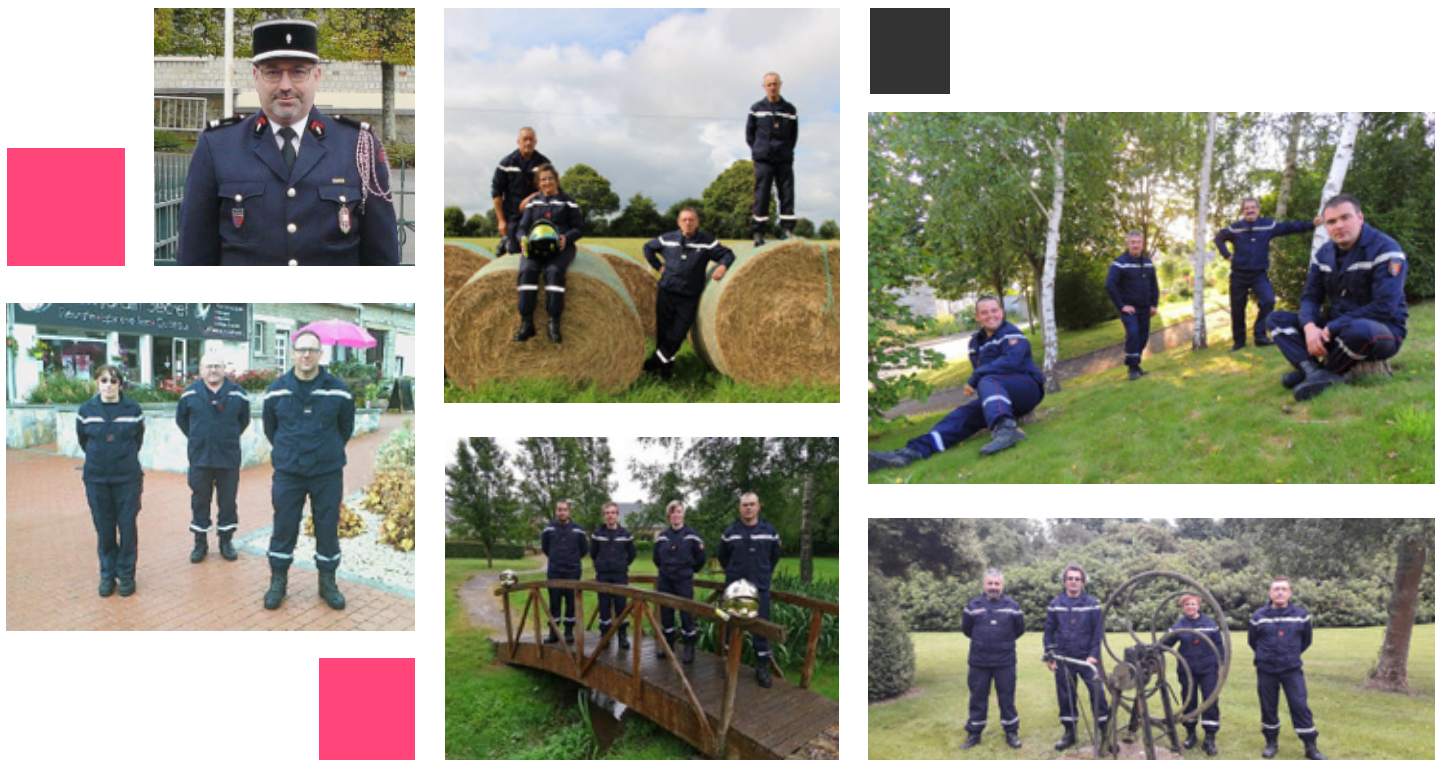
Au-delà de l'escarpement rocheux de Mortain et de la forêt de la Lande Pourrie, un paysage singulier retient la curiosité. De vastes étendues, au relief modéré, se déroulent jusqu'à la vallée de la Sélune. Les espaces de culture se mêlent aux prairies. L'horizon semble lointain. Le long des chemins rectilignes, les haies se font rares.

De nouvelles perspectives s'ouvrent. Le regard s'évade et croise l'arbre. Il est présent partout, isolé dans les labours, espacés sur les haies laissant filtrer plus loin des vergers épars de pommiers aux formes larges et trapues ou de poiriers aux formes variées. Il nous accueille également à l'entrée des villes, des parcs et jardins.



Pour plus de précisions sur les arbres, consulter les livrets "Arbres remarquables de la Manche, label 2005 et 2010".
Données G.P.S. du parcours et des arbres à télécharger sur www.caue50.fr/promenades

Les pompiers



Devenu chef de centre depuis le 1er novembre 2020, j'ai l'honneur et la fierté, avec mes hommes, de pouvoir secourir nos concitoyens et protéger leurs biens.

La distribution des calendriers n'a pu être faite comme à l'habitude, à cause de la situation de pandémie du COVID que nous traversons en ce moment. Ce contact privilégié avec les habitants de notre secteur d'intervention nous a réellement manqué, et, nous espérons vivement sortir de cette crise sanitaire, pour, qu'enfin, nous puissions retrouver ces moments de convivialité et de chaleur humaine.

Enfin, le centre de secours de Barenton est, comme beaucoup d'autres, à la recherche de volontaires pour gonfler ses rangs, donc, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir à notre rencontre le dimanche matin.

Mickaël Maignan
Chef du centre de secours